

FICHE DE POSTE
CHEF DE SERVICE DE LA PROCEDURE NORMALE
CHARGE DE L'ANTENNE DE TAOUNATE

I- CONDITIONS REQUISES :

- Etre Architecte, Ingénieur, Urbaniste ou être classé à l'échelle 20 au moins,
- Titulaire d'un diplôme supérieur, licence ou équivalent au moins ;
- Ayant au moins un diplôme permettant l'accès à l'échelle 17 au sein de l'Agence Urbaine ;
- Avoir, au minimum, une expérience professionnelle de 2 ans en tant que titulaire dans l'Agence Urbaine de Taza-Taounate;

OU

- Etre classé à l'échelle 17 au moins, et ayant 10 ans d'ancienneté effective au moins dans l'Agence Urbaine de Taza-Taounate et dont 4 ans d'ancienneté au moins dans l'échelle précitée.

II-COMPETENCES REQUISES :

- Ayant une expérience professionnelle dans le domaine de la gestion des dossiers d'autorisation de construction de morcellement et de groupes d'habitation ;
- Maîtriser les circuits, procédures et règlements régissant le domaine de l'urbanisme et de la gestion urbaine ;
- Maîtriser l'outil informatique ;
- Maîtriser la rédaction en arabe et en français ;
- Ayant une maîtrise de l'outil informatique et de la rédaction en arabe et en français ;
- Ayant le sens de la communication ;
- Ayant un esprit de création et d'innovation ;
- Ayant l'esprit d'analyse et de jugement ;
- Posséder une capacité d'intégration et une grande disponibilité pour le travail ;
- Avoir un bon relationnel ;
- Savoir être à l'écoute de ses collaborateurs.



III- DESCRIPTION DU POSTE :

Ce service est chargé de :

- la programmation des réunions de la commission d'instruction des demandes qui parviennent à l'Antenne de Taounate après vérification du contenu des dossiers ;
- l'examen et l'instruction des projets par rapport aux règlements en vigueur et l'émission d'avis ;
- le suivi des projets examinés.

IV- DOSSIER DE CANDIDATURE :

Toute candidature sera accompagnée ;

- D'une demande de candidature ;
- D'un curriculum vitae récent ;
- D'une appréciation transmise sous pli scellé **par le responsable hiérarchique au Chef de la Division Administrative**, portant sur les connaissances professionnelles, l'efficacité et le rendement du candidat ;
- D'une note rédigée au choix en arabe ou en français par le candidat précisant la compréhension des tâches y afférentes et d'une esquisse de son plan d'action pour le court et le moyen terme (1 à 3 pages) ;
- D'un engagement sur l'honneur de veiller à la moralité et au bon fonctionnement du service (ci-joint modèle à signer par le candidat) ;
- De toute autre pièce que le candidat estime utile à joindre à son dossier.

V- DEPOT DU DOSSIER :

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés au Chef de la Division Administrative au plus tard le **vendredi 10 juin 2022** à **16 H 30 mn** délai de rigueur.

Le candidat doit mentionner dans le pli le poste pour lequel il soumissionne.

NB : Les dossiers sont téléchargeables des sites :

-www.emploi-public.ma

-www.autat.ma



ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

-Je soussigné (e) :

-Grade :

-N° C.I.N. :

Déclare sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions exigées pour être nommé au poste de chef du service de la procédure normale, chargé de l'Antenne de Taounate au sein de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate et m'engage à veiller à la moralité et au bon fonctionnement de service sus cité.

Fait àle,/...../2022

Signé (e) :

